

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 25 septembre 2025

Date de convocation : 19 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Date d'affichage : 19 septembre 2025

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de Conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUSAS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CUCULI pouvoir à Mme MEHOUSAS

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

M CHOLET est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2025-2-054 : Autorisation donnée à Mme le Maire de signer une convention d'occupation du domaine public avec le Département pour l'aménagement à Port à la Duc

Madame MOISAN expose à l'assemblée que par délibération n°2024-2-074 du 17 décembre 2024, le Conseil municipal avait arrêté le projet d'aménagement global de sécurisation à Port à la Duc incluant notamment la création de deux quais bus.

Or, la création de ces quais nécessite la signature d'une convention d'occupation du domaine public avec le Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONFIRME le projet d'aménagement global à Port à la Duc incluant notamment la création de deux quais bus et l'autorisation donnée à Madame le Maire d'engager les travaux,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec le Département pour notamment la création de deux quais bus,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Maire,

Michèle MOISAN

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 29 septembre 2025

Le Maire,

Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Didier CHOLET